

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18957 - 73ÈME ANNÉE

Le gouvernement au service d'une classe : celle qui tire ses revenus de l'exploitation

Casse du service public : politique pour les inégalités

La politique d'austérité menée depuis de nombreuses années par les gouvernements qui se succèdent a franchi une nouvelle étape. Les syndicats se sont en effet mobilisés le 22 mars pour alerter sur la menace qui pèse sur le service public, un rempart contre les inégalités. Car la conséquence de cette politique, c'est le soutien à la préservation de l'héritage et le rejet d'un impôt progressif sur les revenus.

Jeudi 22 mars, les syndicats ont manifesté par solidarité avec la lutte des cheminots et pour protester contre le projet « Action publique 2022 ». Pour la SNCF, un rapport remis au gouvernement par Jean-Cyrille Spinetta, ancien PDG d'Air France, propose la suppression du statut de cheminot pour les nouveaux embauchés. Rappelons que ce statut apporte la garantie de l'emploi et un régime de retraite spécifique pour compenser des bas-salaires, des horaires décalés et un travail pénible. Le gouvernement veut suivre cette proposition et faire à la SNCF ce qui a déjà été fait dans d'autres entreprises auparavant nationalisées comme EDF-GDF, La Poste ou France-Télécom. Dans ces dernières, les nouveaux embauchés n'ont plus la garantie de l'emploi et peuvent être licenciés. De plus, la loi El-Khomri et les ordonnances Macron rendent les suppressions d'emploi plus faciles, affaiblissent les syndicats et limitent considérablement les dommages et intérêts dus en cas de licenciement abusif. Ces textes s'appliquent aux nouveaux arrivants.

Emplois menacés

Les fonctionnaires craignent que si le gouvernement gagne la bataille contre les cheminots, alors le système mis en place dans les anciennes entreprises d'État s'appliquera à l'ensemble de la fonc-

tion publique. Le gouvernement a d'ailleurs inscrit dans sa feuille de route la suppression de 120.000 postes de fonctionnaires d'ici 2022. Un tel plan amènera la disparition progressive des fonctionnaires titulaires, et leur remplacement par des emplois précaires. Au lieu d'entrer dans la fonction publique par concours, les jeunes n'auraient alors plus comme principal horizon que le service civique, un contrat ultra-précaire renouvelable selon la bonne volonté de l'employeur, et payé bien en dessous du SMIC. À La Réunion, une telle éventualité aura pour conséquence la fin de l'espoir de la titularisation pour les 16.000 agents non-titulaires de la fonction publique territoriale, soit 70 % de l'effectif. Elle imposera le recours à des emplois précaires, alors que dans le même temps, le gouvernement a annoncé la suppression des emplois aidés, et a déjà commencé à diminuer sa contribution financière au salaire de ces travailleurs. Ceci a déjà d'importantes conséquences dans les communes, ainsi au Tampon, des services ne sont déjà plus assurés parce que la collectivité n'a plus les moyens de recruter des travailleurs en contrat aidé.

Politique fondamentalement inégalitaire

Les syndicats craignent à juste titre une dégradation du service public. Ce service public est financé par l'impôt, or le gouvernement a lancé une vaste campagne de réduction de ces impôts. La mesure la plus emblématique est la suppression de l'impôt sur la grande fortune, remplacé par une taxe qui ne concerne plus que les biens immobiliers. Le bénéfice attendu pour les plus riches est de 3 milliards d'euros. À cela s'ajoute une baisse de l'impôt sur les revenus du capital qui profite aux rentiers et/ou aux héritiers. Si le gouvernement veut couper dans les dépenses destinées à financer le service public, c'est parce qu'il dit vouloir réduire le déficit public. Mais comme il se prive délibérément de contributions versées par les plus riches, il accentue encore les coupes dans la dépense publique. Le service public est alors clairement fragilisé. Or le service public est un des principaux remparts contre les inégalités. Si l'espérance de vie a progressé de manière considérable ces dernières décennies, c'est parce que vivre plus de 60 ans n'est plus seulement l'apanage d'une minorité qui avait les moyens financiers de se payer des soins. Si des jeunes issus de classes populaires ont réussi à occuper des places de cadres, c'est parce qu'ils ont bénéficié d'un système scolaire leur permettant de valoriser leurs compétences. Auparavant, seuls les enfants des classes favorisées avaient la possibilité de suivre les études permettant d'accéder à ces carrières.

Le service public corrige ainsi une partie des inégalités engendrées par une société dominée par le système capitaliste.

Maintenir la domination des plus riches

En diminuant les impôts payés par les riches et en s'attaquant au service public, le gouvernement applique clairement une politique qui vise à reproduire les inégalités. En effet, grâce aux cadeaux fiscaux, les

plus riches disposent de davantage de moyens. Ils peuvent donc plus facilement se payer des soins en clinique privée, ou des cours particuliers ou des écoles privées à leurs enfants qui n'ont pas le niveau suffisant pour intégrer les grandes écoles publiques. Les portes de la mobilité sociale se ferment pour les enfants des classes populaires, tandis que se soigner coûte toujours plus cher en raison du démantèlement progressif de la Sécurité sociale.

Les attaques contre les fonctionnaires sont donc la conséquence d'une politique qui vise à figer la so-

ciété dans ses classes actuelles, elle mettent donc l'accent sur la préservation de l'héritage et le rejet d'un impôt progressif sur les revenus. Elles ont pour effet de soutenir la domination d'une classe sociale qui, de génération en génération, tire ses revenus de l'exploitation d'une autre. Cette politique vise au final à offrir la garantie à la classe sociale la plus riche que ses intérêts ne sont pas menacés par un système qui vise à corriger les inégalités. C'est bien une autre politique qui est nécessaire.

M.M.

Vie du Parti

A Saint-André, une assemblée générale de la section communiste résolue et fraternelle



C'est à Cambuston chez notre fidèle camarade Marcel Ponapin, que s'est tenue l'assemblée générale de la section communiste de Saint-André, vendredi 23 mars, en présence d'une quarantaine de militant-e-s, soutenu-e-s en la circonstance par des camarades venu-e-s d'autres sections (Bras-Panon, Sainte-Suzanne, Saint-Denis, Le Port et même Le Tampon!).

C'est dire l'esprit de fraternité qui est en train de se réinstaller dans notre parti, tel qu'il existait dans le passé, avant que des ambitions médiocres, dictées par l'espoir de plans de carrière dérisoires, aient mis à mal sa cohésion, qui faisait alors sa force. On pouvait, en outre, noter la présence d'Yvon Virapin ancien conseiller général et régional, à cette réunion.

Cette assemblée générale, placée sous la présidence de Paul Denne-

mont, avait plusieurs objectifs. Tout d'abord, en ce début d'année, qui doit être riche d'engagements du Parti sur plusieurs fronts, montrer que la section de Saint-André a occupé sa place, en particulier dans la lutte du Parti pour faire face aux conséquences du changement climatique ; c'est ce que Jacky The Seng, secrétaire de section sortant, a rappelé, en replaçant le rôle de la section dans la continuité de l'action qui a été la sienne, depuis sa refondation à la fin de l'année 2012, sous l'impulsion d'une poignée de militants qui ne pouvaient se résoudre à voir la section du PCR disparaître d'une commune qui a en a été, en quelque sorte, le berceau. Avec ses modestes moyens et malgré les traumatismes subis, la section a tenu bon et se tient prête pour les échéances à venir et la lutte pour la responsabilité des Réunionnais-e-s par plus d'autonomie.

Au niveau de Saint-André, cette lutte sera animée par un jeune militant, mais déjà expérimenté, issu

d'une famille qui a déjà donné de nombreux gages de sa fidélité aux combats réunionnais pour la liberté, l'émancipation sociale et culturelle et la reconnaissance de l'identité réunionnaise : c'est David Gauvin qui a été élu à l'unanimité nouveau secrétaire de section, en remplacement de Jacky The Seng, désireux de passer la main.

Parmi les tâches à affronter, notre camarade Firoze Gador, animatrice avec Camille Dieudonné et Ginette Sinapin, également présentes, du groupe des Femmes Communistes de la Réunion, en cours d'organisation, a analysé la nécessité pour les femmes de se regrouper dans une structure propre, pour participer aux luttes des femmes pour leur dignité, contre toutes les violences, et pour l'égalité absolue de leurs droits, autant de domaines dans lesquels il reste tellement à faire.

Tour à tour, Ary Yee Chong Tchi Kan, membre du secrétariat du Parti et Maurice Gironcel, son Secrétaire Général, ont tenu à féliciter et encourager les militants de Saint-André pour leur fermeté et leur cohésion retrouvées. Il leur faudra aussi se renforcer et il y en aura bien besoin pour faire face aux échéances de l'année marquées, entre autres, par la préparation de la célébration du 60e anniversaire de la fondation du PCR et l'engagement dans les luttes pour la RESPONSABILITE. Un combat qui au-delà des limites de notre île, s'inscrit dans le cadre plus général de celui de toute l'Humanité contre une dérive politique, économique, environnementale qui risque de la conduire à sa perte.

Jean-Paul Ciret

Edito

140 millions de migrants climatiques si rien ne change

Le 19 mars dernier, la Banque mondiale a publié un rapport sur les effets du changement climatique dont voici quelques éléments :

« Selon une nouvelle étude de la Banque mondiale, l'aggravation des effets du changement climatique dans trois régions du monde densément peuplées pourrait pousser plus de 140 millions de personnes à migrer à l'intérieur de leur propre pays d'ici 2050.

Mais il est encore temps d'éviter le pire : le nombre de migrants climatiques internes pourrait être réduit de 80 % (soit 100 millions de personnes) si la communauté internationale intensifie ses efforts de réduction des émissions de gaz à effet de serre et que les pays se dotent de plans de développement solides.

Le rapport met en évidence des foyers d'émigration et d'immigration climatique, à savoir des zones vulnérables au changement climatique qui connaîtront probablement un exode de population important et des territoires qui devront accueillir ces migrants internes en quête de moyens de subsistance et d'une nouvelle vie. »

Et Kristalina Georgieva, Directrice générale de la Banque mondiale, d'ajouter : « Il est encore temps d'anticiper les conséquences du changement climatique avant qu'elles ne s'aggravent, mais bientôt il sera trop tard. Les mesures que les villes prennent maintenant pour faire face à l'arrivée grandissante de migrants fuyant les zones rurales et faciliter leur accès aux études, à la formation professionnelle et à l'emploi seront payantes à long terme. Il est également important d'aider les gens à faire le bon choix entre rester là où ils vivent ou se déplacer là où ils seront moins exposés aux dérèglements du cli-

mat. »

Notre région a un exemple concret de cette situation : Mayotte. En effet, il suffit d'un épisode de sécheresse pour que de graves problèmes d'accès à l'eau se posent. Or, Mayotte compte aujourd'hui officiellement 250.000 habitants, et devra en compter officiellement 470.000 en 2050. Pendant que la population s'accroît, la ressource en eau n'augmente pas, bien au contraire. Comment garantir à 470.000 habitants ce qui est aujourd'hui péniblement possible pour 250.000 ? Si ce n'est pas possible, où émigrer ?

Ceci rappelle donc l'urgence d'anticiper les effets du changement climatique. C'est une bataille dans laquelle le PCR s'est engagé depuis plus de 20 ans. Cette orientation est aujourd'hui largement partagée par les décideurs. C'est ce que rappelle le succès de la conférence de Pierre Laroutourou tenue dans le cadre de la commémoration de l'anniversaire de la naissance de Paul Vergès. Maintenant, il est nécessaire d'élargir ce rassemblement aux personnes qui sont les plus concernées par les effets du changement climatique, c'est-à-dire les plus pauvres.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Un article de Salim Lamrani

La politique cubaine de Donald Trump est vouée à l'échec

Depuis son arrivée à la Maison-Blanche, les relations entre Cuba et les Etats-Unis n'ont cessé de se détériorer en raison de la décision de Donald Trump d'appliquer de nouveau une politique basée sur l'hostilité.

En juin 2017, le Président des Etats-Unis Donald Trump a annoncé un revirement total de la politique étrangère des Etats-Unis vis-à-vis de Cuba. Alors que son prédécesseur Barack Obama avait pris la mesure de l'échec de la stratégie étasunienne envers l'île durant plus d'un demi-siècle et initié un processus de rapprochement avec La Havane, l'actuel locataire de la Maison-Blanche a annoncé qu'il appliquerait désormais une ligne dure avec Cuba¹.

Barack Obama avait rétabli les relations diplomatiques et ouvert une ambassade en 2015, près de 54 ans après la rupture unilatérale opérée par Washington en janvier 1961. Sans permettre aux touristes ordinaires étasuniens de se rendre à Cuba, Washington avait néanmoins ouvert la possibilité à douze catégories de voyageurs de se rendre dans l'île et avait permis les vols directs entre les deux pays. Ce nouveau panorama avait permis à de nombreux citoyens étasuniens de visiter Cuba pour la première fois. Ainsi, le nombre de visiteurs étasuniens dans l'île est passé de 91 254 personnes en 2014 à 161 233 en 2015, et 284 552 en 2016², pour atteindre le chiffre record de 619 523 en 2017³.

Contre toute attente, le 29 septembre 2017, le secrétaire d'Etat Rex W. Tillerson a annoncé que Washington réduisait à son strict minimum son personnel diplomatique présent à Cuba pour des raisons de sécurité. Washington a évoqué de mystérieux problèmes de santé dus à des « attaques acoustiques » qui auraient affecté une vingtaine de membres de l'Ambassade des Etats-Unis à La Havane entre décembre 2016 et août 2017. Washington reconnaît que les « enquêteurs ont été incapables de déterminer qui était responsable de ces attaques et quelles en étaient les causes⁴ ».

En plus de réduire drastiquement son personnel diplomatique, l'administration Trump a décidé de sanctionner La Havane en expulsant 17

membres de l'ambassade de Cuba de Washington, dont toute l'équipe du bureau des affaires économiques et commerciales⁵. Pourtant, les Etats-Unis ont souligné la pleine coopération des autorités cubaines au sujet de cette affaire : « Cuba nous a indiqué qu'elle continuerait à enquêter sur ces attaques et nous continuerons à coopérer avec eux⁶ ».

De leur côté, les autorités cubaines, par la voix de Bruno Rodríguez, Ministre des Affaires étrangères, ont regretté le manque de collaboration et de transparence de la part des Etats-Unis sur cette affaire. En effet, Washington s'est refusé à fournir à La Havane les éléments d'enquête à sa disposition. Aucune des personnes touchées par ce mal mystérieux n'a pu être interrogée par les enquêteurs cubains et leurs noms ont été maintenus secrets⁷.

La raison probable de ce refus a été révélée par Peter Kornbluh, Directeur du Projet de Documentation sur Cuba des Archives de la Sécurité nationale de Washington : « Un nombre très important des personnes affectées étaient des membres de la station de la CIA à Cuba⁸. » Or, les Etats-Unis n'admettront jamais la présence d'éléments de la CIA à Cuba ou dans n'importe quel autre pays au monde en raison du caractère clandestin et illégal de leurs activités.

Dans le même temps, Washington a décidé de classer Cuba dans la catégorie des pays à risque pour ce qui concerne les voyages. Pourtant, le Département d'Etat a reconnu qu'aucun des près de 620 000 citoyens étasuniens qui se sont rendu dans l'île en 2017 n'a été victime d'une quelconque attaque sonore : « Nous ne disposons d'aucune information selon laquelle des citoyens des Etats-Unis auraient été affectés⁹ ».

En raison de la réduction drastique des effectifs de la représentation diplomatique étasunienne à La Havane, le consulat n'est plus en mesure d'assurer ses missions¹⁰. Ainsi, les Cubains qui souhaitent se rendre aux Etats-Unis dans le cadre d'un projet migratoire, d'un voyage professionnel, d'un séjour familial, ou autres, doivent désormais obligatoirement passer par le consulat des Etats-Unis à... Bogota, en Colombie.

En outre, les Etats-Unis se retrouvent de fait dans l'incapacité de respecter les accords migratoires signés en 1994 avec La Havane, dans lesquels ils s'engagent à fournir au moins 20 000 visas par an. En effet, l'immense majorité des candidats à l'émigration n'a pas les moyens de se payer le coûteux voyage en Colombie, surtout qu'aucune garantie n'est fournie quant à une éventuelle issue favorable à leur demande de visa¹¹.

En revenant à une politique basée sur l'hostilité à l'égard de Cuba, l'administration Trump met un terme aux progrès observés durant la présidence de Barack Obama et s'accroche à une stratégie anachronique. Cette dernière est vouée à l'échec et a isolé les Etats-Unis sur la scène internationale, comme l'illustre le dernier vote de novembre 2017 de l'Assemblée générale des Nations unies où 191 pays ont condamné pour la 26e année consécutive les sanctions économiques imposées à Cuba. De la même manière, Washington s'oppose à la volonté de la majorité des citoyens des Etats-Unis qui aspirent à normaliser les relations avec Cuba et à pouvoir se rendre sur l'île en tant que touristes, sans obstacles, chose interdite depuis plus d'un demi-siècle par Washington. Pour sa part, Cuba a toujours fait montre de sa disposition à entretenir des liens cordiaux et pacifiques avec Washington basés sur l'égalité souveraine, la réciprocité et la non-ingérence dans les affaires internes.

Salim Lamrani

1. Donald Trump, « Remarks by President Trump on the Policy of the United States Towards Cuba », 16 juin 2017. <https://www.whitehouse.gov/the-press-office/2017/06/16/remarks-president-trump-policy-united-states-towards-cuba> (site consulté le 22 mars 2018).

2. Oficina Nacional de Estadística e Información, « Anuario estadístico de Cuba 2016. Turismo », 2017, p. 8. <http://www.one.cu/aec2016/15%20Turismo.pdf> (site consulté le 22 mars 2018).

3. Mimi Whitefield, « 100,000 Cuban

Homes Slammed by Hurricane Irma Await Repairs Months Later », The Miami Herald, 15 janvier 2018.

4. Rex W. Tillerson, « Actions Taken in Response to Attacks on U.S. Government Personnel in Cuba », U.S. Department of State, 29 septembre 2017. <https://www.state.gov/secretary/remarks/2017/09/274514.htm> (site consulté le 22 mars 2018).

5. Rex W. Tillerson, « On the Expulsion of Cuban Officials From the United States », U.S. Department of State, 3 octobre 2017. <https://www.state.gov/secretary/remarks/2017/10/274570.htm> (site consulté le 24 mars 2018).

6. Rex W. Tillerson, « Actions Taken in Response to Attacks on U.S. Government Personnel in Cuba », op.cit.

7. Bruno Rodríguez Parilla, « No existen pruebas de ataque sónico a diplomáticos de Estados Unidos », Cubadebate, 3 novembre 2017.

8. Peter Kornbluh, « What the US Government Is Not Telling You About Those 'Sonic Attacks' in Cuba », The Nation, 7 mars 2018.

9. Rex W. Tillerson, « Actions Taken in Response to Attacks on U.S. Government Personnel in Cuba », op.cit.

10. U.S. Department of State, « End of Ordered Departure at U.S Embassy Havana », 2 mars 2018. <https://www.state.gov/r/pa/prs/ps/2018/03/278997.htm> (site consulté le 24 mars 2018).

11. Mario J. Pentón, « To Reunite With Family in Miami, These Cubans Must Travel to Bogota », The Miami Herald, 15 mars 2018.

Décès de Danielle Le Normand : condoléances de Maurice Gironcel

C'est avec une vive émotion et une grande tristesse que j'ai appris le décès de Madame Le Normand Danielle, ce samedi.

Femme de principes et de valeurs, elle a eut à cœur de mettre en valeur le savoir-faire réunionnais. J'ai d'ailleurs eu l'occasion de pouvoir travailler à ses côtés sur les dossiers économiques de la Réunion.

Femme entrepreneure, compétente et d'une grande rigueur, elle s'est

toujours battu pour la Réunion et son développement économique et ce, au-delà des clivages ; par amour de son pays, La Réunion.

Je tiens à présenter à sa famille ainsi qu'à ses proches mes plus sincères condoléances.

Maurice Gironcel

Danièle Le Normand : de « Réunion Entreprendre » au Conseil Régional...

Je n'ai pas connu Madame Danièle Le Normand lorsqu'elle était en fonction comme élue du Conseil Régional à partir de 2016.

Par contre, au début des années 2000, lorsque j'étais président de la Commission du Développement Economique de la Région, j'ai eu plus d'une fois l'occasion d'apprécier le bon sens et la justesse de ses interventions lorsque, au nom notamment de « Réunion Entreprendre », elle participait à certaines de nos réunions de travail. Il ressortait alors toujours qu'elle pouvait s'appuyer sur une solide expérience vécue dans le tissu économique de l'île et sur sa capacité à ouvrir les yeux des autres sur telle ou telle opportunité qui pouvait faire avancer une entreprise et des hommes.

La dimension de la femme politique perceait déjà sous la responsable de

terrain qu'elle était et son souci de faire avancer les autres par un sens de la pédagogie évident. Je ne fus pas surpris de constater qu'elle fut quelques années plus tard appelée pour animer, en qualité d'élue, le Développement économique de notre île au niveau de l'Assemblée Régionale

Je voudrais, avec simplicité et modestie, saluer ici une grande Réunionnaise qui laisse un vide qu'il importe de remplir dans un des dispositifs d'actions et d'anticipation des engagements de nos élus...

Raymond Lauret

In kozman pou la rout

« Sa mèm ton bon ! »

Mi pans zot la romark konm moin, souvan dé foi kréol i koz an patoi. Mé patoi-la, i rès pa lontan : li disparète, konm li la aparète é si toulmoun in zour i koné ali, in zour toulmoun la fine obliye ali. Domaz, pars na in pé patoi lé vréman intéresan é sanm pou moin zot i mérite in méyèr karyèr ké sak zot la fé. Lé vré pou kozman moin la mark an-o la é sak li vé dir lé pa tro konpliké. Sinploman pou dir : « Arienk pou sa ou lé bon ! » é bien antandi sa la pa in n'afèr pou flate in moun pars lo « sa » sé la plipar d'tan in kouyonad. Alé ! Mi kite azot rofléshi la-dsi épi dsi tout bann patoi é ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Oté

Taler, la Rényon, mimm lo ross nou nora pi !

Lo rout d'si la mèr la pou rann inpé maboul. I paré néna poin ou napi lo ross, dan lé-ba, an kantité, an grosèr an dansité, pou fé in sipér dig. Dikou, la Rézion i artouv a li dann la kol zak. Alor, lo bann gran komandèr la trouv in lidé sipèr : zot la desid alé sass lo ross dan lé-o, Mar-Poul-do, Sirk Salazi, in pé kom brakonyé i sava la shass ti-mizo in pé partou ziska ké lo pti mizo i fini par disparète dann lo biodiversité nout péi.

Mé pou arvnir dsi la késtyonn galé, moin lé ziska pèr sak i sar éspasé si i kontinyé dann trin-la. Pars si salazie néna shoushou é ké sa sé in légime-frui ou i pé fé donna li ankantité. Ou i pé mèm ronouvèl lo prodiksyon tanpir k'ou i vé provi ké ou i antrotien bien la tèr é si lo tan lé pa tro mové. Mé égalé, sa la pal o mèm z'afer : zordi i di i sava tir karant mil tonn rosh Salazi mél o bann rapas galé i oi déza pli loin. Akoz pa lé rode sa dann Mafate, Mafate osi lo rosh i mank pa. Akoz pa alé rode sa dann gran basin : néna galman laba.

Sanm pou moin banna la tyé kouyon pou pran sonp las. Pou koué mi di sa ? Pars Paul Vergès l'avé kalkil fé lo trin épi avèk lo bann rosh fé in dig. Lo bann kalkil té fé é d'aprè sak moin la antann nora pa été bien nésèsèr transport lo rosh in pé partou, mèm fé vni azot dopi Madégaskar, mèm rouv in takon karyèr avèk lo risk provok bann z'éfondreman dann la tèr La Rényon é apré, kosa va rèss anou pou fé. Apré ? Apré ? Apré zot lo déliz.

La pa tousa : zot i souvien lo tan nou téi vanj pou l'otonomi ? In pé téi di anou : avèk l'otonomi zot va manj lo rosh. Astèr mèm lo rosh v'ariv a manké é nou la pankor gingn l'otonomi. Alor ? Konm k'i diré si i kontinyé konmsa, sar pli pir k'sak zot téi promè anou, pli pir k'sak zot i ménas anou.

Justin